

# Permanences gratuites



En partenariat avec le conseil départemental de la Haute -Garonne, la Communauté de communes propose aux habitants du territoire :



- \* **des permanences juridiques (CDAD)**

Pour prendre rendez-vous, appelez l'accueil de la Communauté de communes au 05-61-82-85-55

<https://www.hautstolosans.fr/permanence-juridique>

- \* **des permanences « rénovation énergétique » (Espace Info Energie)**

Pour prendre rendez-vous, appelez le conseiller espace info énergie au 05-34-33-48-26

[https://www.hautstolosans.fr/espace\\_info\\_energie](https://www.hautstolosans.fr/espace_info_energie)